



## Certificat Administratif

Je soussigné Gérard LIOT, Maire de la commune d 'AUSSAC-VADALLE certifie qu'il est nécessaire de payer à Madame LE CORNEUR Madalena 6,25 heures complémentaires réalisées au mois de septembre 2021 à titre exceptionnel.

Pour faire valoir ce que de droit.

AUSSAC-VADALLE,  
Le 11 octobre 2021

Le Maire,  
Gérard LIOT